



Je suis salarié(e) et je suis atteint(e) d'un cancer



Vous venez d'apprendre que vous êtes atteint(e) d'un cancer.

QUE FAIRE ?

**ÊTRE EN ARRÊT, TRAVAILLER, COMMENT GÉRER VOS ABSENCES ?
COMMENT MIEUX PRÉPARER VOTRE RETOUR AU MOMENT VOULU ?**

- **Quelle que soit la solution vis-à-vis de l'emploi que vous prendrez en concertation avec votre médecin, il est important :**
 - De prévenir votre employeur de possibles arrêts récurrents plus ou moins longs
 - De prévenir votre médecin du travail de votre état de santé (votre cancer, la durée prévue de votre arrêt-maladie)
 - De garder le contact si possible avec votre entreprise
 - D'anticiper et de préparer votre retour à l'emploi avec votre médecin du travail et votre employeur
- **Pourquoi ?**
 - Eviter l'isolement
 - Eviter la rupture totale avec votre parcours professionnel
 - Sécuriser votre avenir professionnel



Les avantages d'une anticipation de la reprise du travail

1. En gardant le contact avec votre employeur, vous favorisez le dialogue et la recherche de solutions.
2. Vous sécurisez vos revenus et évitez la perte ou l'absence de salaire.
3. Vous bénéficiez gratuitement d'un réseau d'experts pour vous aider.
4. Vous conservez votre emploi dans des conditions compatibles avec votre état de santé.
5. Si besoin, vous pouvez réorienter votre carrière professionnelle en sécurisant votre parcours.



Agir pendant les soins et les arrêts : entourez-vous d'un réseau d'experts !

PENDANT LES SOINS ET VOS ARRÊTS, N'HÉSITEZ PAS À FAIRE APPEL EN TANT QUE DE BESOIN :

1. aux professionnels de santé (service d'oncologie et/ou médecin traitant pour les arrêts et la déclaration en Affection Longue Durée, médecin du travail pour préparer en amont votre reprise du travail)
2. au service social de l'assurance maladie CRAMIF tout au long de l'arrêt (droits relatifs aux indemnités journalières, assistants sociaux...)
3. au service social de l'hôpital pour un accompagnement et des aides financières (quand il existe)
4. au service social de votre entreprise
5. au service social de secteur
6. aux associations de patients

POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU POUR PRÉPARER VOTRE RETOUR À LA VIE PROFESSIONNELLE, VOUS POUVEZ RECOURIR À DIVERSES RESSOURCES :

1. la web app' ALEX pour 1000 patients, pour vous aider dans vos droits et démarches (plateforme destinée aux employeurs qui souhaitent proposer à tous leurs salariés un service leur permettant de prendre soin de leur santé et de faire face aux situations de maladie grave, comme les cancers, quand celles-ci se présentent).
<https://alex.wecreatwork.com/>
2. L'Unité d'éducation thérapeutique (UTEP) de Curie qui propose des ateliers collectifs pour reprendre confiance et clarifier son projet de vie, pour préparer son retour à l'emploi :
<https://curie.fr/le-retour-au-travail-pendant-et-apres-un-cancer>
3. La ligue contre le cancer : des informations, des conseils, un accompagnement :
<https://www.ligue-cancer.net/la-ligue-pres-de-chez-vous-comite>
A Paris : coach personnel pour retrouver un équilibre et définir son projet de vie et professionnel :
<https://www.ligue-cancer.net/75-paris/accompagner-les-personnes-malades-leurs-proches-5>
4. La NIAQUE : un programme d'accompagnement au retour à l'emploi dédié aux personnes touchées par un cancer.
<https://www.la-niaque.org/>
<https://www.la-niaque.org/wp-content/uploads/2022/11/Le-guide-pendant-et-apres-un-cancer.pdf>
5. Caire75 : Accompagnement personnalisé, pour aider les travailleurs non-salariés dans leurs démarches et pour aider à la reprise professionnelle :
<https://www.oncorif.fr/ressources/association-caire75/>
6. La maison RoseUp, Un coaching sur mesure pour les femmes :
<https://www.rose-up.fr/evenement/etp-apres-les-traitements-mieux-vivre-son-retour-au-travail/>
7. « Cancer et Travail » : filière innovante mise en place par le Centre de pathologies professionnelles de l'Hôtel-Dieu et l'Institut du cancer Paris CARPEM, qui s'intègre dans le Parcours du rétablissement après traitement du cancer du GHU, sous forme d'ateliers collectifs ou de consultations individuelles pour des conseils et, ainsi que des ateliers de coaching.
<https://hoteldieu.aphp.fr/pathologies-professionnelles-et-environnementales/>

POUR ALLER PLUS LOIN, UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT DU RETOUR ET DU MAINTIEN À L'EMPLOI, NOTAMMENT VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL, PEUT VOUS AIDER VOUS ET VOTRE EMPLOYEUR. RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

Anticiper et préparer le retour à l'emploi après un arrêt de travail long | PRITH Île-de-france (prithidf.org)